



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 13 et 14 Octobre 2016

Vœu présenté par le groupe Front National

Adoption de la chartre « MA REGION SANS MIGRANTS »

Considérant que l'Etat assure prendre en charge le coût financier de l'accueil de « migrants » **mais qu'in fine** les collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes) contribueront à leur accompagnement une fois régularisés en tant que demandeurs d'asile ;

Considérant que ce cercle vicieux produira les conditions d'un appel d'air et d'un flux de clandestins qui se renouvellera perpétuellement ;

Considérant que l'installation de camps de migrants engendre des tensions graves avec les administrés des communes concernées, nuit à l'ordre public, asphyxie l'économie locale, et menace l'exercice des libertés individuelles garanties constitutionnellement ;

Considérant que les corridors migratoires permettent à des terroristes islamistes de pénétrer sur le territoire français en vue de commettre des attentats et qu'il n'est pas exclu que certains soient infiltrés dans les groupes de migrants disséminés dans les centres d'accueil et d'orientation ;

Considérant que l'immigration massive nourrit des revendications contraires au principe de laïcité, principe que sont tenus de respecter et défendre les élus de la République ;

Nous vous proposons d'adopter le vœu suivant intitulé « La région Centre-Val de Loire sans migrants » :

La Région Centre-Val de Loire s'engage à :

- S'opposer au plan d'accueil des migrants, consécutif à l'accord européen de relocalisation et au démantèlement de la jungle de Calais ;
- Ne verser aucune subvention aux associations dont l'objet social est de promouvoir l'immigration massive et/ou l'accueil de migrants en situation irrégulière ;
- Soutenir les communes qui s'opposent d'une part à l'arrivée de migrants sur leur territoire et d'autre part à l'installation de centres d'accueil et d'orientation (CAO) et/ou à l'extension de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).
- Utiliser tous les moyens légaux ou au moins à soutenir les communes concernées afin d'obtenir l'évacuation des camps sauvages de migrants ou la cessation de toute emprise irrégulière par des groupes de migrants sur le territoire de la commune ;
- Utiliser tous les moyens de communication à sa disposition pour faire connaître son opposition à l'accueil de migrants sur son territoire ;

Adoptée en Assemblée plénière, ce vœu sera communiqué aux représentants de l'Etat, aux conseils départementaux et aux communes de la Région Centre-Val de Loire.